

Législature 2021/2026

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION

N° 18/2021-2026

BUDGET 2026

Délégués responsables : Isabelle Jaquet et Jean-Christophe Muller

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron soumet au Conseil Intercommunal de l'AEE le budget 2026, selon la loi sur les Communes et conformément à nos statuts.

Préambule

Ce budget est établi sur la base des demandes des différentes directions et dans la continuité du développement des activités de l'association. Il a été réalisé avec minutie et a pour objectif d'être au plus proche de la réalité.

En raison du passage au nouveau plan comptable MCH2, nous ne pouvons vous présenter le comparatif détaillé que sur 2 ans soit 2025 et 2026.

Budget 2026

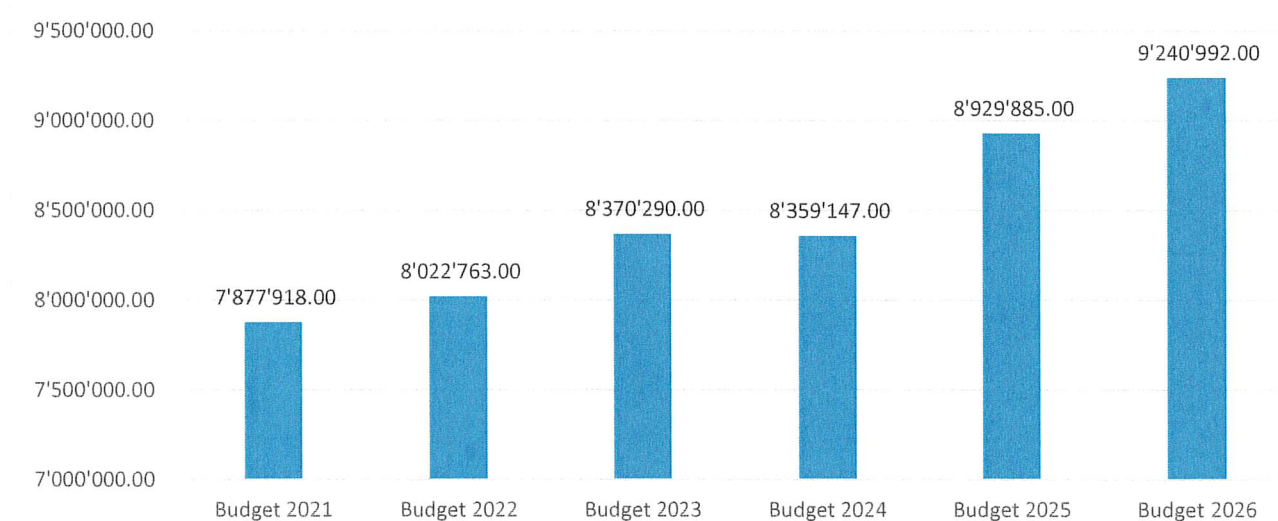
Le budget 2026 est comparé avec le budget 2025.

Le budget détaillé 2026 fait partie du présent préavis. Il est actuellement présenté sur la base d'un fichier Excel, le déploiement du nouveau système comptable URBANUS n'est pas encore finalisé et ne permet pas encore de sortir le budget.

Total de l'excédent de charges pris en charge par les Communes :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
9'240'992.00	8'929'885.00	311'107.00	3.48%

Evolution des budgets

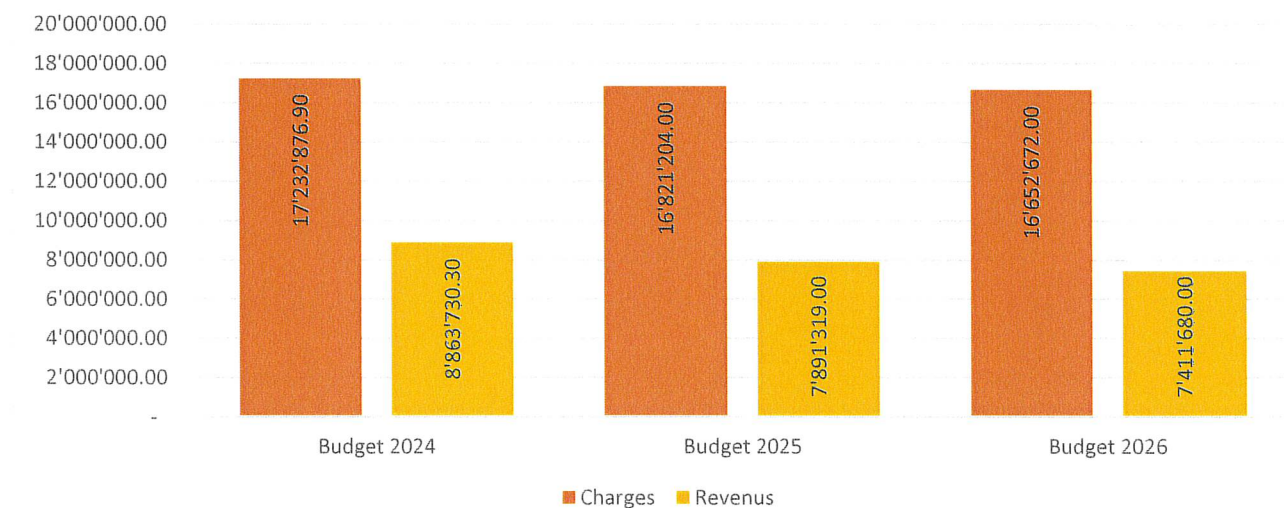


Le budget 2026 présente un total d'excédent de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 9'240'992.00.

Total des charges et revenus :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
16'652'672.00	16'821'204.00	- 168'532.00	- 1.00%
7'411'680.00	7'891'319.00	- 479'639.00	- 6.08%

Evolution des budgets



En lien avec le nouveau plan comptable MCH2 la répartition se fait sur 3 « fonctions » principales, et la fonction N° 2 est sous répartie en 5 :

- 2 Formation
- 2120 Degré primaire
- 2130 Degré secondaire
- 2170 Bâtiments scolaires
- 2180 Accueil de jour (UAPE, Accueil Vacances, cantines)
- 2199 Autres charges des Ecoles
- 4330 Santé - Service médical des écoles
- 5450 Prévoyance sociale - Prestations aux familles

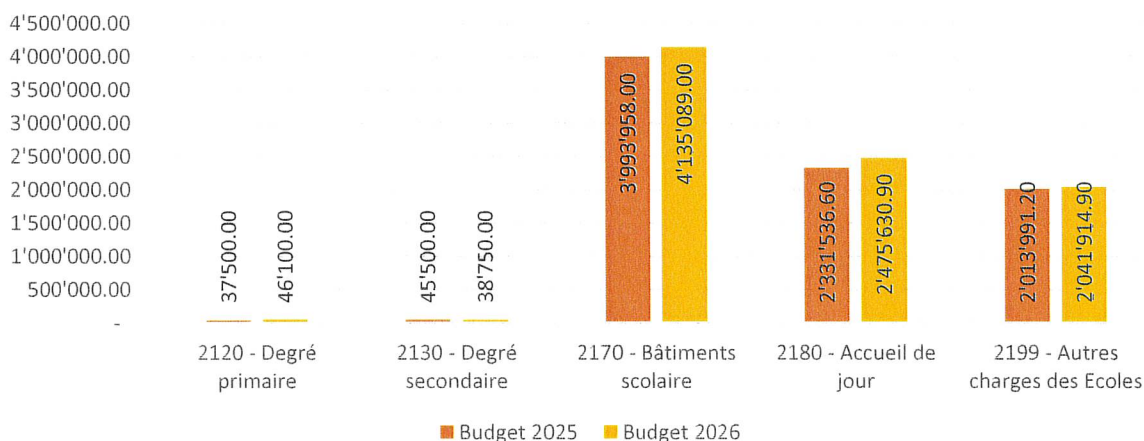
2 Formation

Dans la fonction « formation », on retrouve les UAPE et autres activités parascolaires qui n'étaient pas présentées de cette manière les années précédentes.

Total de l'excédent de charges pris en charge par les Communes :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
8'737'484.80	8'422'485.80	314'999.00	3.74%

Evolution des budgets - 2 Formation



Le budget scolaire 2025 présente un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 8'737'484.80.

Les principaux commentaires :

Seuls les postes montrant des différences significatives par rapport au précédent budget sont commentés.

- Le budget est en augmentation, cela est principalement dû à :
 - Augmentation de salaires et augmentation des postes (personnel en formation)
 - Ouverture d'une nouvelle structure : la cantine le Bruel
 - Mise en place de l'Accueil vacances de manière plus étendue
 - Augmentation des transports au coût de la vie
 - Fin du remboursement des loyers rétroactifs de la part des Communes.
- Il faut aussi noter une augmentation de la fréquentation

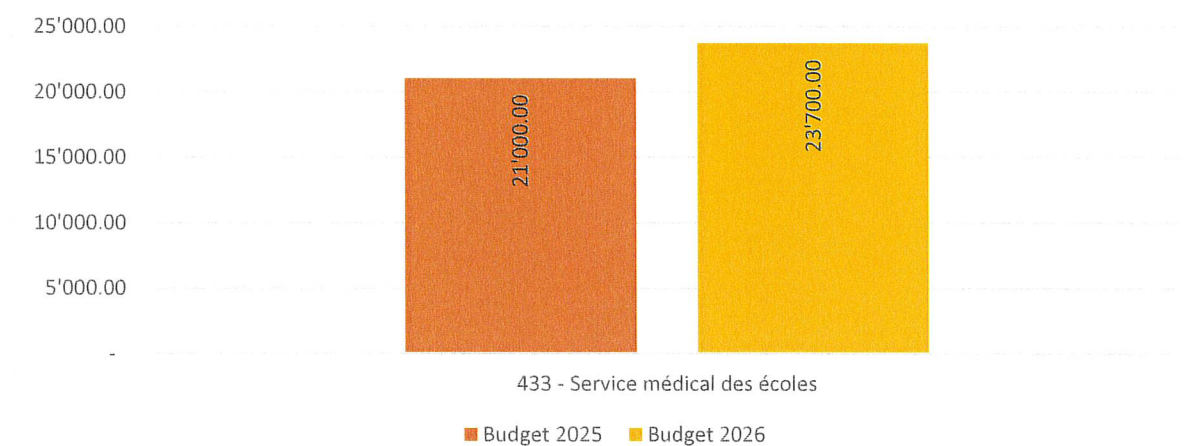
4 Santé - Service médical des écoles

Cette nouvelle fonction est directement liée à la restructuration du plan comptable MCH2. Les prestations de soins, indépendamment de la manière dont elles sont fournies, se retrouvent dans cette fonction.

Total de l'excédent de charges pris en charge par les Communes :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
23'700.00	21'000.00	2'700.00	12.86%

Evolution des budgets - 4 Santé



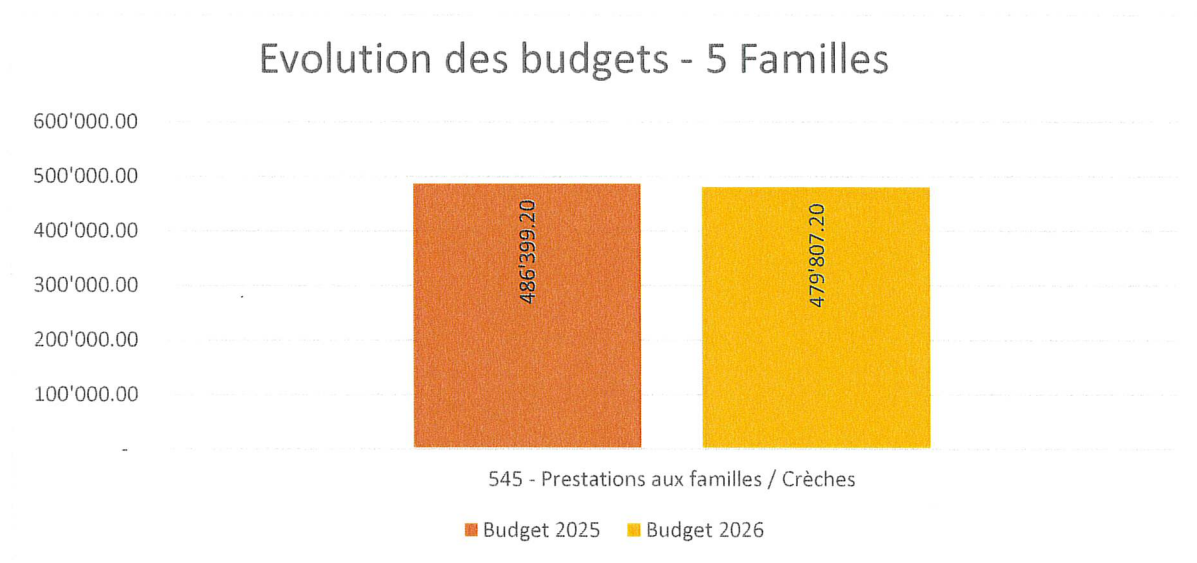
5 Prestations aux familles / Crèches

Dans la fonction « prestations aux familles » on retrouve les crèches, le réseau AMF et toutes les fonctions administratives (CI, CoDir et administration générale).

Ces dernières étant réparties en charges de réseau sur les différentes structures, leurs montants n'apparaissent pas directement. C'est pour cela que l'on fait une présentation à part par la suite.

Total de l'excédent de charges pris en charge par les Communes :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
479'807.20	486'399.20	- 6'592.00	- 1.36%



Les principaux commentaires :

Seuls les postes montrant des différences significatives par rapport au précédent budget sont commentés.

- La variation du budget est liée à :
 - Diminution des coûts de l'AMF
 - Diminution des repas du personnel – peu utilisé en Crèche
 - Adaptation des taux de calcul pour les charges sociales
 - Augmentation des revenus

Répartition des charges administratives

Les répartitions étant faites de manière différente dans l'ancien plan comptable, une comparaison est très difficile.

Voici donc les chiffres 2026 et une estimation des charges pour 2025 selon la nouvelle clé de répartition :

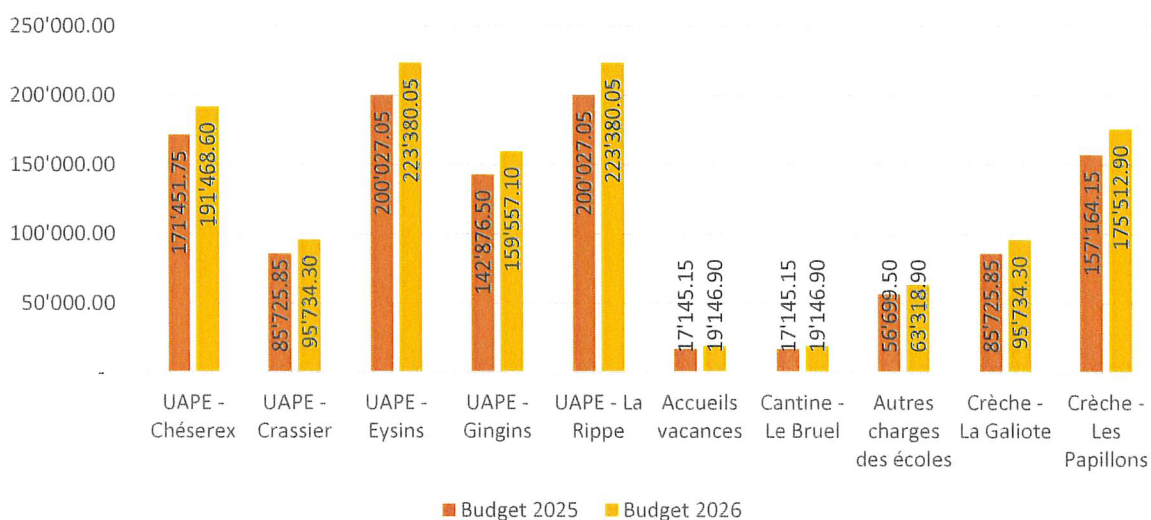
Nouvelle clé de répartition pour un exemple de CHF 100'000.- de charges :

Administration générale - global		100'000.00			
		Nombre de place	Coefficient	Parts	
219909	Autres charges des écoles (admin)			5%	5'001.00
218013	UAPE - Chésereux - Charges réseau	72	1	72	15'119.00
218023	UAPE - Crassier - Charges réseau	36	1	36	7'560.00
218033	UAPE - Eysins - Charges réseau	84	1	84	17'639.00
218043	UAPE - Gingins - Charges réseau	60	1	60	12'599.00
218053	UAPE - La Rippe - Charges réseau	84	1	84	17'639.00
218123	Cantine - Le Bruel - Charges réseau	24	0.3	7.2	1'512.00
218093	Accueils vacances - Charges réseau	72	0.1	7.2	1'512.00
545013	Crèche - La Galiote - Charges réseau	24	1.5	36	7'560.00
545023	Crèche - Les Papillons - Charges réseau	44	1.5	66	13'859.00
				452.4	100'000.00
UAPE	Référence	1			
Crèche	Plus de personnel par enfant / plus de semaine	1.5			
Acc. Vac	5 semaines sur 43	0.1			
Cantine	1/3 de journée	0.3			
Ecole	Forfait 5%				

Total des charges réparties entre les différentes « structures » :

Budget 2026	Budget 2025	Ecart	%
1'266'380.00	1'133'988.00	132'392.00	11.67%

Evolution des budgets - Répartition charges administratives



Les principaux commentaires :

Seuls les postes montrant des différences significatives par rapport au précédent budget sont commentés.

- Le budget est en augmentation, cela est principalement dû à :
 - L'augmentation des salaires et le projet d'un nouveau poste admin en lien avec l'Ecole ESEP
 - Le projet d'aménagement de la Galiote
 - Les différents projets informatique (Urbanus, KIBE)

Remarques générales :

L'AEE a atteint une taille critique qui fait d'elle une PME constituée de plus de 100 salariés et au bénéfice d'un budget annuel supérieur à celui de plusieurs Communes de l'Association.

Les principaux commentaires :

Seuls les postes montrant des différences significatives par rapport au précédent budget sont commentés.

- Baisse de taux de référence pour les intérêts lié aux investissements des Communes

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'AEE prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal de l'AEE

vu le préavis n°18/2021-2026 du Comité de Direction concernant le budget 2026 ;

ouï le rapport de la Commission de Gestion ;

considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide d'adopter le budget 2026 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance de Comité de Direction du 20 août 2025 pour être soumis au Conseil Intercommunal de l'AEE le 25 septembre 2025.

Au nom du Comité de Direction


Isabelle Jaquet
Présidente


Pascale Joumbat
Secrétaire Générale